



HAL
open science

À propos du bassin ovale en bronze de Val-de-Reuil "Chemin aux Errants" (Eure) : bassines ovales et bassins doubles dans le provinces romaines septentrionales

Quentin Sueur, Claire Massart, Yves-Marie Adrian

► To cite this version:

Quentin Sueur, Claire Massart, Yves-Marie Adrian. À propos du bassin ovale en bronze de Val-de-Reuil "Chemin aux Errants" (Eure) : bassines ovales et bassins doubles dans le provinces romaines septentrionales. *Instrumentum* : bulletin du groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'Antiquité, 2014. halshs-01830307

HAL Id: halshs-01830307

<https://shs.hal.science/halshs-01830307v1>

Submitted on 27 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

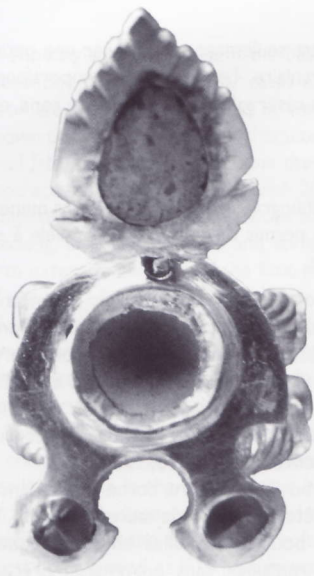


Fig. 2 — Serbie, tombe romaine : bague en or avec incrustation de gemmes (Clichés : I. Dankovic).

correspondant à la Serbie actuelle (Nikolic, Dankowic, à paraître) (3). Un exemplaire très ressemblant, en or lui aussi, est présenté dans une vitrine du British Museum (fig. 3). Il est orné d'un saphir et de grenats (4).

Yves Manniez
INRAP, Nîmes, UMR 5140,
équipe TP2C
yves.manniez@inrap.fr



Fig. 3 — Bague de Turquie conservée au British Museum.

Notes :

- (1) Les dimensions actuelles de l'objet sont les suivantes : L. : 38,1 mm ; l. : 17,4 mm ; H. : 10,8 mm.
- (2) Site Artefacts, notice LMP-3041 : <http://artefacts.mom.fr> fiche consultée le 2 mai 2014.
- (3) Fouille Ilija Dankowic cf. Nikolic, Dankowic, à paraître.
- (4) La bague, considérée comme originaire d'Asie Mineure, est datée de 125-75 av. J.-C. Information fournie par Ilija Dankowic que je remercie.

Bibliographie :

Goddio, Clauss 2006 : F. Goddio, M. Clauss, *Egypt's Sunken Treasures*. Prestel (éd.), 2006, 464 p.

Lancel 1975 : S. Lancel, Informations archéologiques : circonscription de Rhône-Alpes, *Gallia* 33, fasc. 2, 1975, 529-558.

Manniez, à paraître : Y. Manniez, Le petit mobilier : un aspect de la culture matérielle nîmoise.

In : J.-Y. Breuil (dir.), *La fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes*. RFO de fouille archéologique.

Nikolic, Dankowic, à paraître : Nikolic, I. Dankowic, *Two nozzle lamps from Viminacum. Context and signification*.

Piranesi et al. 1806 : P. Piranesi, F. Piranesi, T. Piroli, *Antiquités d'Herculanum*. t. VI, *Lampes et candélabres*. Paris an XIV (1806).

Robin Petitot 2000 : B. Robin Petitot, *Catalogue des lampes grecques et romaines. Les collections du musée de l'Arles antique*. Arles 2000.

Witte 1836 : J. de Witte, *Description des Antiquités et objets d'art qui composent le cabinet de feu M. le chevalier E. Durand*. Paris 1836.

Un canal, large de 6 m et profond de 0,80 m, directement relié à l'Eure, traverse cette cour enclose dans son quart occidental. Plus qu'une voie de navigation, il s'agit vraisemblablement, en raison de sa faible profondeur, d'une voie d'eau "ornementale" peut-être liée à une activité piscicole.

La découverte du bassin

C'est précisément dans ce canal comblé progressivement entre le IIIe et le IVe siècle que le bassin ovale fut découvert (fig. 1). Sa position stratigraphique le place clairement au-dessus des couches de fonctionnement et/ou de sédimentation progressive et bien dans une couche de comblement volontaire. Son dépôt n'est donc pas le fruit du hasard, il ne s'agit pas d'un objet perdu dans l'eau du canal et pris dans la sédimentation naturelle de la structure, mais bien d'un rejet volontaire avec d'autres déchets dans un remblai.

Le mobilier l'accompagnant se compose d'un "moule à pâtisserie" (1) en pierre calcaire, trouvé directement sous le bassin, et d'un fragment de plateau de balance en bronze, évoquant la découverte du IIIe siècle ap. J.-C. du site de la rue Dom Bouquet à Amiens (Quérel, Feugère 2000, 168-170 ; Nuber 1967) trouvé à même hauteur. Ces objets ne permettent cependant pas de préciser la chronologie et, surtout, ils ne forment pas un ensemble fonctionnel. Il s'agit en effet de rejets divers jetés ou pour certains peut-être perdus par négligence dans les déblais.

Le bassin (fig. 2)

Caractéristiques techniques : Longueur : 35,5 cm ; Largeur : 26,5 cm ; Profondeur : 7,5 cm ; Épaisseur fond : 1,3/1,8 mm ; panse : 1,2/1,7 mm ; bord : 1,9/3,2 mm

Métal : Alliage cuivreux

Description formelle

Ovale et de faible profondeur, l'objet est, par sa forme, à classer parmi les bassins, ceci sans préjuger de sa fonction. Le bassin en lui-même présente un très bon état de conservation, une patine verte laissant par endroits, notamment sur le fond extérieur, paraître le métal de couleur cuivrée. Le bord, assez large, est, quant à lui, déformé, relativement ondulé et plié à ses deux extrémités. Ces déformations ne semblent cependant pas le fruit d'une démarche volontaire, mais plutôt de son enfouissement (fig. 3a et b).

La pièce est, au premier abord, complète. Elle ne présente, à l'exception d'une petite perforation du bord et d'une autre à l'angle du bord et de la cuve, ni cassure ni traces d'éléments rapportés rivetés, sertis ou soudés. Néanmoins, les deux rainures ovales concentriques sur le fond extérieur pourraient correspondre à l'emplacement d'un pied coulé, produit séparément et fixé sur la cuve par brasure. Les rainures en question, nettes de toute brasure, ne vont cependant pas dans le sens de cette hypothèse.

D'une épaisseur relativement constante, la tôle en alliage cuivreux employée a été de toute évidence travaillée en rétreinte. Le martelage conduit en emboutissage, induisant systématiquement un amincissement de la tôle, est à exclure. En effet, aucune trace d'outil n'est visible sur l'intérieur de l'objet, or l'emboutissage se fait de manière générale de l'intérieur vers l'extérieur. De plus, les impacts de l'outil, bien lisibles, indiquent que le bassin a été travaillé avec un marteau à panne allongée, horizontale, d'une largeur d'environ 1 cm, un outil employé

À propos du bassin ovale en bronze de Val-de-Reuil "Chemin aux Errants" (Eure) : bassines ovales et bassins doubles dans les provinces romaines septentrionales

Q. Sueur
en collaboration avec
Cl. Massart et Y.-M. Adrian

Le site de Val-de-Reuil, "Chemin aux Errants"

Le site

Suite à l'extension d'une carrière de granulats de la société CEMEX, le site de Val-de-Reuil "Chemin des Errants", à la confluence de la Seine, de l'Eure et

de l'Andelle, a fait l'objet d'une opération d'archéologie préventive dirigée par Yves-Marie Adrian (Inrap) entre septembre 2011 et décembre 2012 sur une surface de 8 ha. Les nombreuses structures mises au jour couvrent une période s'étendant de la fin de l'Âge du Bronze jusqu'au Moyen Âge. L'essentiel de l'occupation concerne toute l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Les vestiges sont variés et associent des aménagements domestiques, agricoles et même des sépultures pour la phase d'occupation alto-médiévale.

Après une occupation limitée au Ier siècle de notre ère, le site se développe avec la construction d'un grand complexe résidentiel de type villa dont l'occupation et les aménagements s'étendent durant tout le IIe siècle. L'ensemble est ceint d'un mur de clôture. Il se compose d'un grand bâtiment en U d'environ 2 000 m², associé à un grand bassin de façade ouvrant sur une cour close correspondant sans doute à un jardin. À l'arrière du bâtiment résidentiel, une vaste cour de plus de 1,5 ha intègre quelques constructions de stockage ou de logement.

là encore à rétreindre et non à emboutir. L'artisan privilégiera en effet un marteau à panne ronde, hémisphérique, pour l'emboutissage (Pernot 1991, 131-137). Ce procédé de fabrication de même forme font de la découverte de Val-de-Reuil une pièce assez atypique pour la région.

En reconstituant étape par étape le procédé de fabrication de l'objet, tout porte à croire que le bassin de Val-de-Reuil serait inachevé. Il pourrait alors s'agir d'un semi-produit ou d'un rejet de fabrication. L'étape de la coulée, précédant le façonnage, est ici visible par endroits sur le marli. À plusieurs

reprises, la tôle est en effet vierge de toute frappe et présente un bord arrondi, épais de plus de 3 mm, qui doit correspondre à la plaque originale à partir de laquelle l'objet a été formé. Il est probable que cette tôle ait été préliminairement amincie par battage sur un tas métallique, atteignant alors une épaisseur entre 1,5 et 2 mm (Bonnet et al. 1989, 431-434), mais les traces de cette intervention ne sont ici plus visibles.

L'artisan sait, dès les premières étapes de son travail, la forme et le format qu'il souhaite réaliser. Il s'aide pour cela le plus souvent de tracés, réalisés directement sur la tôle, marquant le départ du bord et les articulations de la panse afin de s'assurer d'une certaine régularité. Ces lignes sont visibles à deux, voire à quatre reprises sur le bassin de Val-de-Reuil. Elles n'ont pas de vocation décorative et ont été réalisées grossièrement au marteau à panne allongée en bordure de la tôle, définissant la forme ovale de la pièce, et à l'articulation entre le bord et la cuve, marquant ainsi le départ du marli. Les deux ovales concentriques mentionnés plus haut répondent vraisemblablement du même procédé. Ils sont à voir alors comme les lignes de niveau à suivre pour l'élargissement futur de la pièce en profondeur. Cette hypothèse expliquerait alors leur irrégularité et le fait qu'ils ne soient qu'approximativement centrés.

Enfin, la forme arrondie de la cuve est obtenue par martelage, ici donc conduit en rétreinte sur un tas métallique ou en pierre, afin de courber la tôle et de la mettre en forme. Les passes de martelage sont menées de manière concentrique ou en spirales (Pernot 1991, 132), alternant avec des phases de recuit redonnant de la souplesse au métal écroui. Les impacts, visibles en lumière rasante sur le bassin de Val-de-Reuil, s'organisent en six ovales concentriques de l'ovale tracé sur le fond au départ du bord créant un profil presque "facetté". Ces six facettes, correspondant donc à six passes de martelage, sont larges de 0,9 à 1,1 mm correspondant à la largeur de la panne du marteau employé, apparemment le même durant toutes les étapes de fabrication du récipient.

Sur la base de ces constatations, ce dernier ne serait alors éventuellement que préformé. Il pourrait encore subir un martelage de la panse en emboutissage, afin d'amincir la tôle et de gagner en profondeur – ceci suivant les lignes tracées sur le fond. Le bord, quant à lui, doit encore être ébavuré selon l'ovale tracé et ainsi être débarrassé des restes grossiers de coulée et, ici notamment, du ressaut disgracieux présent dans l'un des angles (fig. 3c). Ce n'est qu'une fois la forme souhaitée obtenue,

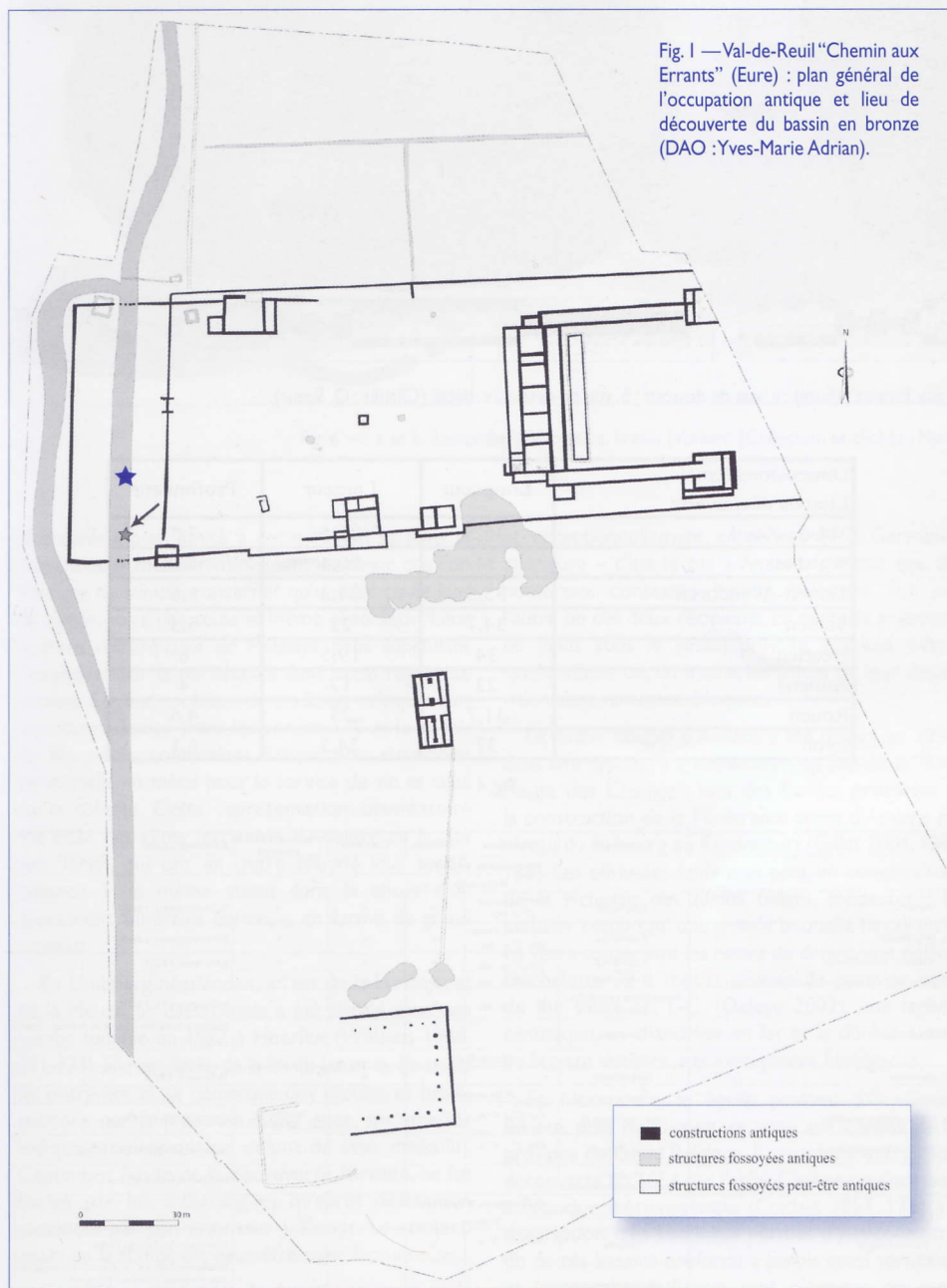


Fig. 1 — Val-de-Reuil "Chemin aux Errants" (Eure) : plan général de l'occupation antique et lieu de découverte du bassin en bronze (DAO : Yves-Marie Adrian).

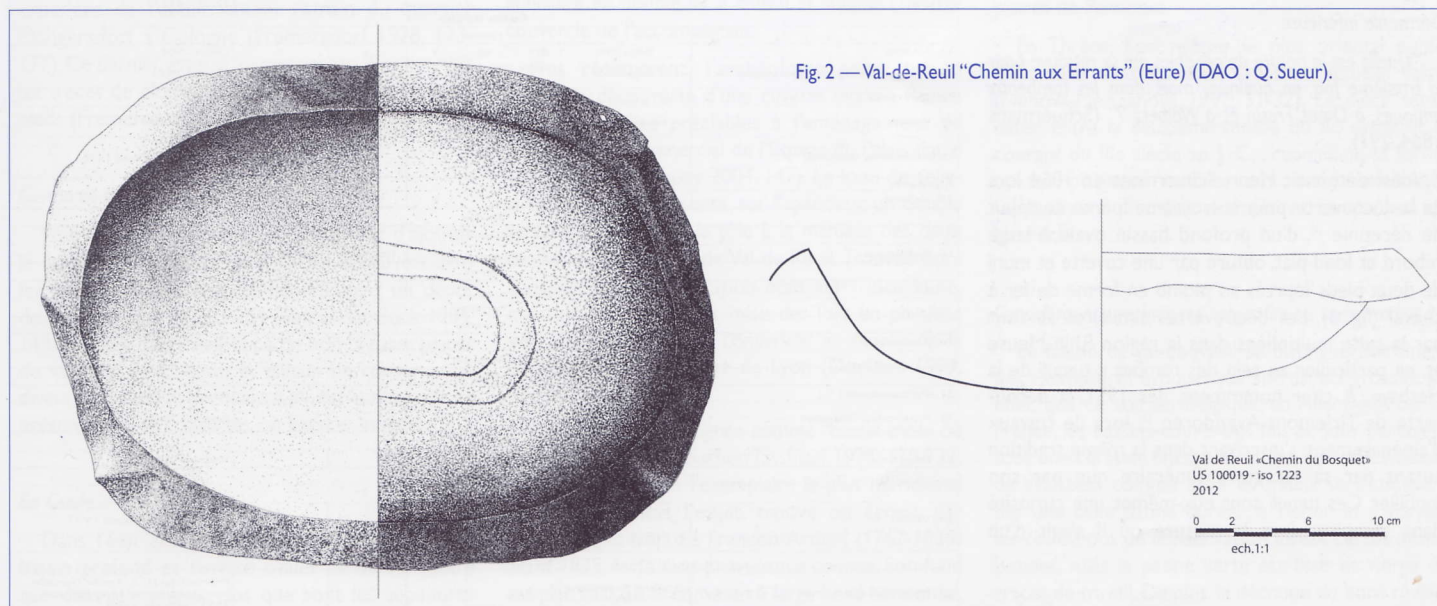


Fig. 2 — Val-de-Reuil "Chemin aux Errants" (Eure) (DAO : Q. Sueur).



Fig. 3 — Val-de-Reuil "Chemin aux Errants" (Eure) : a. vue de dessous ; b. vue de dessus ; c. détail (Clichés : Q. Sueur).

que l'artisan peut procéder au planage, à l'aide d'un marteau à panne très plate, pour régulariser la tôle et effacer les stigmates des étapes de martelage précédentes. À ce stade du travail, l'objet peut être complété, si souhaité et selon le besoin, d'éléments supplémentaires, tels que pieds ou anses, coulés séparément et solidarisés par brasure.

c

Dimensions (cm)/ Lieu de découverte	Longueur	Largeur	Profondeur
Val-de-Reuil	35,5	26,5	7,5
Walsbets	34	20,4	7,6
Tienen-Avendoren	35,5	24,3	5,8
Vorsen	34,7	23	5,3
Heerlen	34	19,5	8
Amiens	23	17	4
Rouen	31,7	23	4,6
Lyon	37	24,5	6,1

Fig. 4 —

Typologie et étude comparative (fig. 4 et 5).

Les bassins ovales dans les provinces de l'Empire

La bassine de Val-de-Reuil, bien qu'elle ne trouve que peu de parallèles dans les provinces de Gaule, relève d'un type bien représenté en Germanie supérieure. Sa forme est celle d'une cuvette qui se superpose à un bassin ovale profond et qui s'adapte à son ouverture à la manière d'un couvercle. Le format de l'objet présent s'aligne par ailleurs sur les dimensions moyennes des exemplaires connus. La bassine d'Amiens se détache néanmoins de l'ensemble par une dimension très réduite qui tient de la miniaturisation.

Germanie inférieure

"Quelle est la nature de cet objet qui se retrouve pour la troisième fois, en quelques mois, dans les tombeaux antiques, à Omal, Fresin et à Walbetz ?" (Schuermans 1864, 291).

Ainsi s'étonnait Henri Schuermans en 1864 lors de la découverte, pour la troisième fois en ce début de décennie ⁽²⁾, d'un profond bassin ovale à large rebord et fond plat, obturé par une cuvette et muni de deux pieds fourrés au plomb en forme de fer à cheval (fig. 6). Les découvertes similaires se sont par la suite multipliées dans la région Rhin-Meuse et, en particulier, au sein des tombes à tumuli de la Hesbaye. À citer notamment, dès 1951, la découverte de Tirlémont-Avendoren ⁽³⁾ lors de travaux d'aménagement, s'inscrivant dans la même tradition autant par sa structure funéraire que par son mobilier. Ces tumuli sont eux-mêmes une curiosité dans l'Empire, dans la mesure où il s'agit d'un

Lieu	Contexte	Datation	Bassin	Cuvette	Pieds en fer à cheval	Bibliographie
Germania Inferior						
Belgique						
1. Vorsen	Tumulus	2 ^{me} moitié 2 ^e s. ap.	x	x	x	Schuermans 1863
2. Walsbets	Tumulus	Dernier tiers du 2 ^e s. ap.	x	x	x	Schuermans 1864
3. Tienen-Avendoren	Tumulus	fin 2 ^e s. ap.	x	x	x	Mertens 1852
4. Héron/Avernas-le-Bauduin ⁽⁴⁾	Tumulus	2 ^e - 3 ^e s. ap.	x	x	x	
5. Omal	Sépulture (tumulus arasé ?)	2 ^e - 3 ^e s. ap.	x	x	x	Schuermans 1865
6. Bassenge	Inconnu					Inédit (fouilles Fraikin frères, 1888-1889) ⁽⁵⁾
Pays-Bas						
7. Heerlen	Sépulture			x		Willems 1988
Allemagne						
8. Köln-Müngersdorf	Sarcophage B	fin 3 ^e - 4 ^e s. ap.	x		traces de plomb	Fremersdorf 1928
9. Köln-Müngersdorf	Sarcophage C	fin 3 ^e - 4 ^e s. ap.	x			Fremersdorf 1928
10. Provenance inconnue	Bonner Provinzialmuseum		x			Fremersdorf 1928
Germania Superior						
Suisse						
11. Kaiseraugst	Dépôt	milieu. 3 ^e s. ap.	x		x	Tomasevic-Buck 1984
12. Provenance inconnue	Landesmuseum Karlsruhe	?	x	x		Schumacher (K.), <i>Beschreibung der Sammlung antiker Bronze. Großherzogliche vereinigte Sammlungen zu Karlsruhe</i> , 1890, 87, Nr. 472.
Gallia Belgica						
France						
13. Amiens	Sépulture	déb. 3 ^e s. ap.	x	x	x	Gillet 2004
14. Ouveille-la-Rivière (Normandie)	Sépulture	tombe franche (?)	x			Cochet 1857
Lugdunensis						
15. Rouen	Hors contexte			x		Devillers 1999
16. Provenance inconnue	Mus. Civ. Gal-Rom. Lyon	?		x		Boucher, Tassinari 1976
Aquitania						
17. Naintré	Sépulture	3 ^e s. ap.	x			Bertrand 2012
Raetia						
Allemagne						
18. Wehringen	Sépulture	2 ^e - 3 ^e s. ap.	x	fragments	(non évoqués)	Nuber, Radnoti 1969
Suisse						
19. Kaiseraugst	Dépôt	déb. 3 ^e s. ap.	x		x	Tomasevic-Buck 1984
Noricum						
Autriche						
20. Salzburg	Sépulture	?	x			Heger 1974
Pannonia						
Hongrie						
21. Puzstasomodor	Sépulture	2 ^e s. ap.	x			Radnoti 1938
22. Provenance inconnue	Mus. Nat. de Hongrie		x			Radnoti 1938
Slovaquie						
23. Brigetio	?		x			Radnoti 1938
Thracia						
Bulgarie						
24. Varna		?	x			Nenova-Merdjanova 1997
Germania Magna						
Allemagne						
25. Provenance inconnue	Antiken Sammlung Berlin	?	x			Friederichs (C.), <i>Antike Geräte und Bronzen im Alten Museum</i> , 1871, 348, Nr. 1580

Fig. 5 —



Fig. 6 — a et b. Bortombe Walsbets ; c. Fresin (Vorsen) [Collection et clichés : Musée du Cinquantenaire (B)].

phénomène bien limité à cette région et dans la mesure où le mobilier visiblement identique que l'on y trouve ne semble concerner qu'un très court laps de temps, voire une seule et même génération. Leur nombre remarquable en Hesbaye peut cependant s'expliquer par la persistance dans cette région de tombes à grand mobilier de tradition celtique. Ces sépultures, datées entre les années 170 et le milieu du III^e siècle, contenaient d'importants ensembles de vaisselle en métal pour le service du vin et celui de la toilette. Cette représentation ostentatoire est celle des élites terriennes du centre de la cité des *Tungri*, qui ont en outre affirmé leur appartenance à un même statut dans le choix d'un monument funéraire commun, en forme de grand tumulus.

En Limbourg néerlandais, à l'est de la Hesbaye et de la Meuse, un bassin ovale a été signalé dans une tombe fouillée en 1987 à Heerlen (Willems 1988, 371-373). Elle est datée de la fin du I^{er} et au II^e siècle de notre ère et se démarque des sépultures hesbignonnes par la présence d'une épée, un mobilier indiquant clairement un défunt de sexe masculin. Cependant, le site de la découverte, fortuite, ne fut fouillé par les archéologues qu'après description succincte par son inventeur J. Knops. Le contenu exact de la tombe est peut-être sujet à caution.

En 1926, un autre bassin fut découvert dans le cimetière de l'établissement romain du quartier Müngersdorf à Cologne (Fremersdorf 1928, 173-177). Ce dernier, associé au sarcophage B, conservait les traces de plomb, de forme arquée, qui fixait les pieds (Fremersdorf, Hilzheimer 1933).

Germanie supérieure

Pour les régions rhénanes, il convient d'ajouter le bassin avec pieds en fer à cheval découvert dans les années 1970 à *Augusta Raurica*, dans un dépôt de vaisselle daté de 253-254 (Tomasevic-Buck 1984, 143-196). Ce dépôt regroupe de nombreuses pièces de vaisselle de fonction et d'états de conservation divers ; le bassin ovale, quant à lui, est entier, mais ne présente pas de couvercle, ou bassine, associé.

En Gaule

Dans l'état actuel de la recherche, l'association bassin profond et cuvette ovales ne se rencontre que dans les milieux clos que sont les sépultures

et, exceptionnellement, en dehors de la Germanie inférieure – c'est le cas à Amiens –, tandis que de nombreux contextes livrent isolément l'un ou l'autre de ces deux récipients. En outre, la présence de pieds sous le bassin profond est loin d'être systématique ou, du moins, les traces de leur disparition sont rarement évoquées.

Le bassin double d'Amiens a été trouvé en 1997 dans une sépulture à incinération au lieu-dit la "Rue Haute des Champs", lors des fouilles préalables à la construction de la Pénétrante ouest d'Amiens au niveau du faubourg de Renancourt (Gillet 2004, 178-188). Les offrandes funéraires sont, en comparaison de la richesse des *tumuli* belges, modestes ; le mobilier comprend une grande bouteille hexagonale en verre conservant les restes du défunt, une sigillée Déchelette 72 à motifs excisés du premier tiers du III^e siècle ap. J.-C. (Delage 2002), une lagène céramique, un chandelier en fer et le double bassin en bronze similaire aux exemplaires hesbignons.

En Normandie, le bassin profond d'Ouville-la-Rivière, près de Dieppe, se situe aux confins de la province de Gaule Belgique. Il provient d'une tombe découverte en 1854 par l'abbé Cochet qui l'attribue à l'époque mérovingienne (Cochet 1857, 176). La description très succincte permet d'y reconnaître un de ces bassins profonds à parois quasi verticales et large rebord. Aucun mot n'évoque un pied annulaire en double fer à cheval et aucune cuvette-couvercle ne l'accompagnait.

Plus récemment, l'archéologie préventive a permis la découverte d'une cuvette ovale à Rouen lors des fouilles préalables à l'aménagement du grand centre commercial de l'Espace du Palais entre 1992 et 1993 (Lequoy 2004, 147). Le fond de celle-ci est plat, mais présente, sur l'extérieur, un double rectangle tracé dans la tôle à la manière des deux ovales concentriques de Val-de-Reuil. Trouvée hors contexte, son identification était alors incertaine, mais elle fut néanmoins mise dès lors en parallèle avec une bassine ovale conservée au musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon (Devillers 1999, 74-75).

Cette dernière, désignée comme "bassin ovale ou couvercle creux" (Boucher, Tassinari 1976, 130-131, n° 155), est de loin l'exemplaire le plus méridional connu ; toutefois l'objet, trouvé ou acquis par l'archéologue lyonnais François Artaud (1767-1838) avant 1835, reste sans provenance connue. Son fond est plat, ses parois convexes à large bord horizontal.

Enfin, un bassin profond ovale, semblable aux exemplaires belges, a été trouvé dans une sépulture d'enfant du III^e siècle à Naintré dans la Vienne (Bertrand 2012, 33, fig. 5). Conservé au musée de Poitiers, il est dépourvu de pieds et de couvercle.

Dans les autres provinces de l'Empire

En Rhétie, à Wehringen, fut mis au jour un double bassin ovale dans une sépulture à incinération, au sein d'une nécropole familiale datée entre le II^e siècle et le milieu du IV^e siècle ap. J.-C. (Nuber, Radnóti 1969, 27-49). La cuvette, servant de couvercle, a été trouvée insérée dans l'embouchure du grand bassin, à l'instar des découvertes belges. Son état très fragmentaire ne permet cependant aucune comparaison formelle ou technique.

A. Radnóti évoque également trois bassins ovales profonds provenant de Pannonie (Radnóti 1938, 120-121). La parenté formelle est indéniable, mais les objets en question présentent une construction légèrement différente due vraisemblablement à un centre de production différent. Ils sont par ailleurs dépourvus de cuvette et de pieds soudés.

Un bassin profond similaire provient de Salzbourg (Heger 1974, 136-137), il ne présente également ni couvercle ni pieds soudés. Sa forme, avec des parois très inclinées, le rapproche plutôt des exemplaires de Pannonie.

En Thrace, l'exemplaire le plus oriental publié fut trouvé dans l'antique Odessos, actuelle Varna (Nenova-Merdjanova 1997, 31-32). La pièce serait datée entre la deuxième moitié du II^e siècle et le courant du III^e siècle ap. J.-C. ; cependant, sa forme et ses poignées mobiles aux deux extrémités l'apparentent plus aux exemplaires campaniens du I^{er} siècle.

Considérations techniques : objet fini ou semi-produit ?

Le bassin de Val-de-Reuil se distingue clairement des exemplaires évoqués par son aspect grossier. En effet, que ce soit en Belgique, en Allemagne ou en France, les bassins-couvercles mis au jour partagent tous une certaine finesse dans leur finition. Le bassin de Walsbets comme celui d'Amiens se distinguent par une belle patine dorée ; à Tienen et à Vorsen, les conditions de conservation furent certes moins bonnes, mais la patine verte est lisse et vierge de traces de travail. De plus, la découpe du bord révèle,

pour chacun des cas, un travail soigné qui fait défaut à la cuvette de Val-de-Reuil.

Les mesures d'épaisseur de la tôle sur la vaisselle métallique sont, il faut le regretter, généralement absentes des diverses publications. Ces informations sont pourtant essentielles pour déterminer le processus de fabrication (Pernot 1991). À défaut donc d'avoir pu observer chacun des exemples cités, la comparaison se basera sur le cas de Walsbets seul, étant donné qu'il est le seul dans la littérature pour lequel les mesures d'épaisseur de la tôle ont été renseignées (Mariën 1983). L'auteur y note une épaisseur moyenne de 1,5 mm pour les parois et précise que le fond est lui épais de 2,5 mm. Par ailleurs, le grand bassin ovale dans lequel cette cuvette était insérée présente une paroi épaisse d'environ 1 mm pour un fond épais lui aussi de 2,5 mm.

D'un point de vue technique, il est tout à fait possible de réaliser un bassin profond sur la base de celui de Val-de-Reuil. Un martelage en emboutissage permettrait d'amincir la tôle de moitié et d'en doubler la profondeur. Après fixation par brasure de pieds en tôle en double fer à cheval de section trapézoïdale comme sur les autres exemples cités, le bassin serait d'une profondeur relative de 15 cm, rehaussé d'environ 2 cm grâce aux pieds. Ces dimensions seraient alors toujours en accord avec l'ensemble des pièces retrouvées ; celui d'Amiens par exemple n'est haut que de 10,5 cm, celui de Walsbets de 18,3 cm, celui de Tienen de 24 cm et celui de Vorsen de 18,5 cm. Cependant, la finesse de la tôle en ferait une pièce assez fragile et surtout, la courbure actuelle de la cuve plaide contre cette hypothèse. En effet, pour un tel bassin, l'artisan aurait réservé une surface plane pour le fond et aurait travaillé les parois en suivant l'inclinaison voulue, c'est-à-dire verticalement ou de manière inclinée, sans ménager d'arrondi dans la tôle.

L'épaisseur du fond similaire sur les deux pièces du service laisse supposer l'utilisation d'une tôle identique ; l'artisan a, selon toute vraisemblance, réalisé les deux objets ensemble afin de les ajuster parfaitement. La tôle employée, si elle ne fut pas produite par l'artisan lui-même, proviendrait d'un même atelier et les deux pièces nécessaires à la réalisation des deux bassins doivent être considérées comme sensiblement identiques. Le grand bassin, travaillé en emboutissage afin d'étirer la tôle et d'obtenir la profondeur souhaitée, présente de fait une paroi fine de l'ordre du millimètre. Pour ce qui est de la cuvette, l'épaisseur moyenne de la paroi est donc tout à fait comparable à celle du bassin de Val-de-Reuil. Le fond est certes plus épais à Walsbets, or ceci peut s'expliquer par la volonté de l'artisan de se garder une épaisseur de tôle suffisante afin de réaliser un pied annulaire aménagé dans l'épaisseur du métal. En effet, à Walsbets comme à Tienen-Avendoren, le fond de la cuvette est marqué d'un pied annulaire en léger relief réalisé dans la tôle. À Vorsen, le pied n'est qu'en très léger relief, ses limites sont marquées par deux rainures qui ont pu guider le martelage. Ce procédé évoquant clairement les rainures du bassin de Val-de-Reuil assure une parenté technique entre ce dernier et les exemplaires belges.

En considérant donc, sur la base de ces dimensions, que la forme est finie, il ne manquerait alors à cette dernière qu'une étape de finition consistant en un planage avec un marteau à panne plate et ébavurage en suivant la ligne tracée sur le bord. Le fond encore relativement épais pourrait permettre d'y réaliser, à l'instar du bassin de Vorsen, un léger pied annulaire en relief selon les lignes tracées sur l'extérieur. Les lignes sur le fond étaient peut-être également destinées à rester telles qu'elles se

présentent actuellement. Cependant, en prenant l'exemple de Rouen, et ceci malgré son mauvais état de conservation, la régularité de ses deux rectangles concentriques et leur position, bien centrée sur le fond de l'objet, se distinguent là encore du bassin de Val-de-Reuil.

Tout plaide à l'évidence pour un produit inachevé, mais les raisons de son rejet restent indéterminées. En effet, la pièce, bien que d'une qualité technique médiocre, est entière, elle ne présente pas de cassures majeures et est de plus en un métal de valeur, dont la récupération et le réemploi pour la fabrication d'autres objets sont aisés. Une perforation de la tôle durant la phase de martelage aurait pu justifier un tel rejet, ou du moins une mise de côté avant réutilisation du métal, mais ici les deux seules petites perforations visibles sur le bassin sont plutôt dues à l'oxydation durant son séjour en terre qu'à une erreur de l'artisan. En outre, rien sur la parcelle fouillée ne semble attester la présence d'un atelier de bronzier.

Fonction

La question de la fonction du bassin de Val-de-Reuil ne peut ici trouver de réponse sur la base du contexte. C'est donc en se basant sur la comparaison avec les exemples évoqués précédemment que celle-ci peut être déterminée.

De manière générale, deux hypothèses majeures ressortent de la littérature. Par corrélation avec les bassins ovales assez profonds de Campanie du I^{er} siècle⁽⁶⁾, il leur est généralement attribué la fonction de bac de lavage, voire pour le bain des enfants par similarité avec la céramique (Delage 2002, notice 53, 73.) Le premier à évoquer cette possibilité concernant les services trouvés dans les *tumuli* de la Hesbaye est leur inventeur lui-même, Henri Schuermans, qui y voyait, lors de la découverte de Vorsen, un set *malluvium/pelluvium* pour le lavage des mains et des pieds (Schuermans 1863, 127). Cet exemplaire a par ailleurs la particularité de présenter une paire de perforations sur le marli à chacune des extrémités, ce qui, de toute évidence, renforce la parenté avec les exemplaires campaniens. Schuermans revient lui-même sur sa première hypothèse, un an plus tard, lors de la découverte de Walsbets, car les dimensions du grand bassin sont, selon lui, "*trop exigües pour permettre d'y baigner les deux pieds à la fois*" (Schuermans 1864, 291). C'est donc lui, également, qui propose la seconde hypothèse très répandue dans la littérature : le service composé du grand bassin sur pieds en fer à cheval et d'une cuvette insérée dans l'embouchure du premier serait un *authepsa*. Le bassin profond serait alors destiné à recevoir de l'eau chaude ou froide afin de maintenir le contenu du "bassin-couvercle" à la température souhaitée. Les pieds du bassin serviraient alors à protéger le support, un meuble par exemple, de la chaleur contenue dans le récipient.

D'un point de vue technique, les pieds peuvent certes isoler le bassin de son support, mais leur construction fait plutôt montre d'un souci de stabilité. En effet, les pieds en double fer à cheval sont réalisés en tôle de bronze, ils sont creux, de section carrée ou trapézoïdale, avec une face laissée ouverte. La brasure, distribuée généreusement dans le pied creux, permet ainsi la fixation du pied sur sa face ouverte. Le métal d'apport remplissant le pied assurera ainsi à la fois la fixation de celui-ci, mais renforcera surtout la stabilité d'une forme haute en tôle qui, sans ce poids supplémentaire à sa base, aurait pu basculer aisément. L'argument de la taille du bassin est d'autant plus pertinent que l'exemplaire d'Amiens n'est haut que d'une dizaine de centimètres, son couvercle seulement de 4 cm. Les

dimensions de ce dernier sont donc non seulement trop exigües pour s'y laver les pieds, mais le lavage des mains se résumerait également au trempage des doigts.

En se fondant sur le mobilier associé à ces bassins en sépulture, il apparaît que ces objets sont systématiquement découverts dans des tombes féminines et pourraient être associés à des accessoires de toilette et de parure. Cependant, même si les accessoires destinés à la toilette sont fréquents dans ces *tumuli*, ils ne constituent pas l'essentiel du mobilier. La tombe d'Amiens, par exemple, n'en contient aucun. Une autre constante de ces sépultures est la présence de vaisselle. Cruche et patère peuvent certes former un service à ablution, mais la présence en quantité d'*enochoes*, d'*askoi*, de gobelets et de seaux, comme c'est le cas à Wehringen ou à Tienen-Avendoren, indique indubitablement un service à boire.

Les différents exemples découverts par l'archéologie étaient tous, à l'exception de la cuvette de Vorsen qui contenait une partie des restes de l'incinération, vierges de tout contenu au moment de leur mise au jour. Celui-ci, probablement liquide ou organique, ne s'est simplement pas conservé. Il est vrai qu'en acceptant un fonctionnement de type *authepsa* à ces doubles bassins, leur rôle dans la toilette serait à exclure. La forme ouverte de la cuvette supérieure se prête néanmoins assez peu au service de liquides. Celle-ci serait, en revanche, bien plus adaptée au service de mets que l'on souhaite garder chauds, ou bien que la température ambiante pourrait altérer. Néanmoins, ces bassins ne sont jamais étamés, or c'est en principe le cas des récipients destinés à contenir de la nourriture.

Enfin, l'absence de ces doubles bassins dans des tombes clairement identifiées comme masculines doit être prise en compte dans leur interprétation. La caractéristique principale de ces objets, leur forme ovale, est de toute évidence étroitement liée à leur fonction. Celle-ci se retrouve en outre, à d'autres époques et dans d'autres régions, fréquemment associée à la toilette des enfants ou des nouveau-nés⁽⁷⁾. Leur présence en tombe féminine trouverait alors tout son sens et leur donnerait une valeur symbolique particulière. L'exemplaire de Naintré plaide également dans ce sens. En poussant plus loin l'interprétation, le bassin d'Amiens, de taille très réduite, pourrait être vu comme une miniature, un symbole de la maternité, pour une défunte peut-être morte en couches. Ces hypothèses ne peuvent, il est vrai, être étayées sans preuves tangibles, mais il apparaît que ces bassins, de même que la fonction et la valeur symbolique qui leur sont associées, sont propres à un groupe culturel très localisé en Germanie inférieure et dans le nord de la Gaule.

Datation et provenance

La datation du récipient, sur la base du contexte et de sa typologie, ne pose ici pas de problèmes majeurs. Son enfouissement au III^e-IV^e siècle de notre ère fixe ainsi un *terminus ante quem* pour sa fabrication. Cette datation est également en accord avec les autres cuvettes découvertes en Europe. Les exemplaires belges sont tous datés du tournant du siècle, la sépulture de Wehringen également, celle d'Amiens date des premières décennies du III^e siècle, et le bassin profond de Kaiseraugst, tout à fait semblable aux bassins belges, fut enterré au milieu du III^e siècle.

Les dates de production de ces objets sont, selon toute vraisemblance, en raison de leur valeur matérielle et de leur durée d'utilisation, à replacer plus

tôt que leur enfouissement même. Tout indique donc une production durant les dernières décennies du II^e siècle. Pour l'exemplaire de Val-de Reuil, son enfouissement est à replacer peu de temps après, en raison de son état.

Enfin, en se basant sur les dimensions très semblables de ces différents objets, une origine commune est tout à fait envisageable. Les dimensions des différentes plaques de tôle à partir desquelles ils furent réalisés sont, selon toute vraisemblance, sensiblement identiques. Une telle homogénéité ne peut s'expliquer que par une même provenance et le travail d'un seul et même atelier. L'exemplaire d'Amiens tend à contredire une telle hypothèse, mais la petitesse de ses dimensions, qui par ailleurs restreint considérablement son usage, ne peut s'expliquer que par une valeur symbolique particulière. Seul un examen plus approfondi du procédé de fabrication de chacune de ces pièces permettrait de le confirmer, mais l'hypothèse d'un atelier unique à l'origine de ces différents objets, sur la base des connaissances actuelles, peut sérieusement s'envisager.

Quentin Sueur
quentinsueur@yahoo.com

en collaboration avec
Claire Massart et Yves-Marie Adrian

Notes :

(1) Moule ou matrice assez semblable aux exemplaires en terre cuite trouvés en territoire lingon (cf. Vernou 2010).

(2) Il s'agit des découvertes d'Omali, Fresin-Vorsen et Walsbets décrites par H. Schuermans dans trois articles successifs intitulés : *Explorations de quelques tumulus de la Hesbaye* (*Bulletin des Commissions Royales d'Archéologie*, 1863-1865).

(3) Les noms Tirlemont et Fresin, noms français désuets de deux communes flamandes, ont été remplacés pour la suite de l'article par leurs noms officiels flamands.

(4) Bassin provenant d'un lot d'objets mélangés des tumuli de Héron et d'Avernas-le-Bauduin conservés au Musée Le Grand Curtius de Liège (information Cl. Massart).

(5) Cl. Massart, à paraître.

(6) Ces bassins, très représentés notamment à Pompéi, sont très similaires. Ils présentent cependant deux poignées rivetées sous le marli, leur pied peut être en double fer à cheval ou de type pelta aux quatre angles. Le couvercle, lorsqu'il est présent, est plat ou légèrement convexe, lui aussi muni d'une poignée (Tassinari 1993, Type T).

(7) Sépultures d'enfants en bassins céramiques ovales à large bord horizontal à Lezoux au I^{er} siècle (cf. Delage 2002, notice 53, p. 73).

Bibliographie :

Bertrand 2012 : I. Bertrand, L'art du paraître dans les sépultures remarquables du Centre-Ouest de la Gaule. In : D. Simon-Hiernard (dir.), *Amor à mort. Tombes remarquables du Centre-Ouest de la Gaule*. Éd. Musées de Poitiers, Poitiers 2012, 30-33.

Bonnet et al. 1989 : J. Bonnet, P. de Carbonnières, L. Faudin, P. Forni, G. Garriga, N. Morand-Van Haecke, P. Velay, *Les Bronzes antiques de Paris*. Éd. Musée Carnavalet, Paris 1989.

Boucher, Tassinari 1976 : S. Boucher, S. Tassinari, *Bronzes antiques du musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon*. Éd. De Boccard, Paris 1976.

Cochet 1857 : J. B. D. Cochet (abbé), *Sépultures galloises, romaines, franques et normandes*. Éd. Derache, Paris 1857.

Delage 2002 : R. Delage, *Céramiques du quotidien en usage dans le Centre de la Gaule aux trois premiers siècles de notre ère*. Musée de la Céramique, Lezoux 2002.

Devillers 1999 : S. Devillers, *Le petit mobilier gallo-romain en bronze et métaux précieux des fouilles de la Place Foch et de l'Espace du Palais à Rouen (Seine-Maritime)*. Mémoire de maîtrise, sous la direction de S. Crogiez, Université de Rouen, UFR Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire, Rouen 1999, vol. I : 166 p., vol. 2 : XXIV pl., 195 fiches typologiques et annexes.

Fremersdorf 1928 : F. Fremersdorf, *Spätromische Bronzegefäße aus Köln, Germania, Korrespondenzblatt der Römisch-Germanischen Kommission XII*, 1928, 173-177.

Fremersdorf, Hilzheimer 1933 : F. Fremersdorf, M. Hilzheimer, *Der römische Gutshof Köln-Müngersdorf*. De Gruyter & Co, Berlin 1933.

Gillet 2004 : P.-E. Gillet, Le monde des morts à Samarobriva et dans les villes du nord de la Gaule. In : J.-L. Collart et al., *La marque de Rome : Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*. Musée de Picardie, Amiens 2004, 178-188.

Heger 1974 : N. Heger, *Salzburger in römischer Zeit (Salzburger Museum Carolino-Augusteum Jahreschrift Band, 19)*. 1974

Lequoy 2004 : M.-C. Lequoy, *Carte Archéologique de la Gaule, 76/2. Rouen*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 2004.

Loë 1937 : A. de Loë, *Belgique ancienne : catalogue descriptif et raisonné* 3, 3. *Belgique Ancienne*. Vromant, Bruxelles 1937.

Mariën 1983 : M. E. Mariën, *Belgique : corpus des ensembles archéologiques 1/3 B 12 : La Bortombe de Walsbets*. Inventoria Archaeologica. DeSikkel, B12, Anvers 1983.

Mertens 1952 : J. Mertens, Une riche tombe gallo-romaine découverte à Tirlemont, *L'Antiquité Classique* 21, 1952, 39-73.

Nenova-Merdjanova 1997 : R. Nenova-Merdjanova, *Roman Precious Bronze Vessels from Moesia and Thracia, Archaeologia Bulgarica. NOUS Publishers Ltd., Sofia 1997, 30-37.*

Nuber 1967 : H. U. Nuber, *Zwei römische Schnellwaagen aus Eining, Ldkr. Kelheim und Arxtham, Gem. Höslwang, Ldkr. Rosenheim. Bayerische Vorgeschichtsblätter* 32., Heft 1/2. C.H. Beck'sche, München 1967.

Nuber, Radnóti 1969 : H. U. Nuber, A. Radnóti, *Römische Brand und Körpergräber aus Wehringen, Ldkr. Schwabmünchen, Jahresbericht der Bayerischen Bodendenkmalpflege* 10, 1969, 27-49.

Pernot 1991 : M. Pernot, *Vaisselle et technologie des alliages base cuivre*. In : M. Feugère, C. Rolley (éd.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes de la table ronde du CNRS organisée à Lattes du 26 au 28 avril 1990, Université de Bourgogne (Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines 13), Dijon 1991, 131-137.

Quérel, Feugère 2000 : P. Quérel, M. Feugère, *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e s. av. J.-C. - IV^e s. ap. J.-C.)* (Revue du Nord, Hors-série 6), Villeneuve-d'Ascq 2000.

Radnóti 1938 : A. Radnóti, *Die römischen Bronzegefäße von Pannonien*. Harrassowitz, Leipzig 1938.

Schuermans 1863 : H. Schuermans, Explorations de quelques tumulus de la Hesbaye. Fouilles dans les Dry Tommen à Fresin, *Bulletin des Commissions Royales d'Archéologie*, 2^e année, 1863, 99-208.

Schuermans 1864 : H. Schuermans, Explorations de quelques tumulus de la Hesbaye. Fouilles dans la Bortombe de Walsbets, *Bulletin des Commissions Royales d'Archéologie*, 3^e année, 1864, 283-364.

Schuermans 1865 : H. Schuermans, Explorations de quelques tumulus de la Hesbaye. À propos des fouilles d'Omali, *Bulletin des Commissions Royales d'Archéologie*, 4^e année, 1865, 414-473.

Tassinari 1993 : S. Tassinari, *Il Vasellame bronzeo di Pompei. "L'Erma" die Bretschneider, Roma 1993.*

Tomasevic-Buck 1984 : T. Tomasevic-Buck, Ein Bronzedepotfund aus Augusta Raurica (Dorfstrasse 1, Kaiseraugst, Kt. Aargau), *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 49, 1984, 143-196.

Vernou 2010 : C. Vernou, À propos de moules à empreinte pour pâtisserie en territoire lingon. In : *L'apport de la céramique à la connaissance des dynamiques culturelles et économiques et des limites administratives de la Gaule*. Actes du congrès de Chelles (Seine-et-Marne), 13-16 mai 2010, SFECAG, Marseille 2010, 455-460.

Willems 1988 : W. J. H. Willems, *Archeologische Kroniek van Limburg over 1987*. Publications de la Société Historique et Archéologique dans le Limbourg Di. 124. 1988. *Limburgs Geschied- en Oudheidkundig Genootschap, Maastricht 1988, 371-373.*

Diplômes universitaires

EN COURS

1, 33 • Christophe LANDRY, *Le costume funéraire laténien dans les Alpes du nord*. Thèse, sous la dir. de M. Poux, Université Lyon 2.

christophe.landry@inrap.fr

18 • Quentin SUEUR, *La vaisselle métallique des II^e s. avant J.-C. comme marqueur de romanisation en Gaule Belgique*. Thèse, sous la dir. de M. Poux, Université Lyon 2 et D. Krause, Univ. de Tübingen.

quentinsueur@yahoo.com

19 • Aline COLOMBIER, *Le verre romain en Gaule du Centre-Est, du II^e s. av. au IV^e s. de n. è. : production, circulation et usages en contexte urbain et rural*. Thèse, sous la dir. de M. Poux, Université Lyon 2 (2008-...).

aline.colombier@gmail.com

19 • Hélène DUCHAMP, *La parure en verre en Gaule Celtique*. Thèse, sous la dir. de M. Poux, Université Lyon 2 (2013-...).

Helene.Duchamp@univ-lyon2.fr

25, 26 • Lucas GUILLAUD, *L'instrumentum militariae ou militaria (armement et équipement) de la fondation coloniale à la fin de l'empire romain (I^{er} s. av. - IV^e s. ap. J.-C.)*. Thèse, sous la dir. de M. Poux, Université Lyon 2 (2011).

Lucas.Guillaud@univ-lyon2.fr

25, 26 • Miguel RODRIGUEZ, *L'occupation militaire romaine dans le nord-est de la Gaule entre César et Tibère par le biais de l'instrumentum*. Thèse sous la dir. de M. Poux, Université Lyon 2.

Miguel.Rodriguez@univ-lyon2.fr

30 • Benjamin CLÉMENT, *Construire à Lugdunum. Approvisionnement, organisation, typologie et histoire de la construction domestique (II^e s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.)*. Thèse, sous la dir. de M. Poux et A. Desbat, Univ. Lyon 2.

benjamin.clement@univ-lyon2.fr